

ENJEU DES NÉGOCIATIONS CLIMATIQUES INTERNATIONALES: LA SORTIE DES ÉNERGIES FOSSILES

Dossier spécial - CdP29

Note de recherche 14
Automne 2024

Direction du numéro

Annie Chaloux, PhD.
Philippe Simard, M.A.
Andréanne Brazeau, M.A.

Autrices

Elisabeth Fournier, Étudiante à la maîtrise en environnement avec cheminement politique appliquée au Centre universitaire de formation en environnement (CUFE), Université de Sherbrooke

Marie Pradeilles, Étudiante à la maîtrise en environnement avec cheminement politique appliquée au CUFE, Université de Sherbrooke

Pôle intégré de recherche Environnement, Santé et Société

ISBN 978-2-925463-03-0 (PDF)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2024

PIRESS, 2500, Boulevard de l'Université, Sherbrooke, QC J1K 2R1

©Tous droits réservés

CONTEXTE

Cette note de recherche vise à présenter un enjeu clé des négociations climatiques internationales, en préparation à la 29e Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies (CCNUCC) qui se tiendra à Bakou du 11 au 22 novembre 2024. Dans le cadre du séminaire REL 751 – Politique internationale des changements climatiques, l'équipe étudiante met en contexte, examine et suggère des pistes d'évolution sur la sortie mondiale des énergies fossiles.

A- PROBLÉMATIQUE

Les combustibles fossiles ont été responsables d'environ 86 % des émissions mondiales de CO₂ au cours des dix dernières années, constituant le principal moteur des changements climatiques (GIEC, 2021a). Pour pouvoir limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C, tel qu'énoncé dans l'Accord de Paris, il faut rapidement réduire la production et la consommation de toutes les énergies fossiles, soit le charbon, le pétrole et le gaz naturel (AIE 2021; GIEC 2022 ; IRENA 2023). Selon l'Agence internationale de l'énergie (AIE), pour atteindre la carboneutralité d'ici 2050, la demande en combustibles fossiles doit diminuer de plus de 25 % par rapport à 2022 d'ici la fin de la décennie, un rythme bien plus rapide que ce que prévoient les politiques actuelles (AIE, 2024). Enjeu crucial s'il en est un pour la suite du monde, ce n'est pourtant que très récemment qu'il apparaît explicitement dans les textes de décision des Conférences des Parties (CdP) (Nations unies, s. d.).

La CCNUCC ne fait référence aux combustibles fossiles que pour souligner le besoin de tenir compte des impacts des mesures de riposte aux changements climatiques sur les pays, en particulier ceux en développement, dont « l'économie est fortement tributaire » des combustibles fossiles (CCNUCC, 1992 : art. 4, par. 8h) et 10). En soulevant les répercussions potentielles de la transition énergétique sur les pays dépendant des énergies fossiles, cette mention peut laisser sous-entendre qu'une réduction de ces énergies constitue une option envisageable pour contribuer à l'atteinte des objectifs de la Convention. L'Accord de Paris, quant à lui, ne fait aucune mention des combustibles fossiles (CCNUCC, 2015). Toutefois, l'objectif de « [r]endre les flux financiers compatibles avec un profil d'évolution vers un développement à faible émission de gaz à effet de serre (...) » (*idem.* : art. 2, par. 1c) peut être interprété comme une incitation à réorienter les investissements en s'éloignant des combustibles fossiles, le financement de leur production et de leur consommation n'étant pas compatible avec une trajectoire de réduction des émissions (O'Manique et al., 2024; van Asselt & Kulovesi, 2017).

À la CdP23, soit la Conférence de Bonn de 2017, le Groupe des pays les moins avancés (PMA) a appelé une augmentation de l'ambition de tous les pays, notamment en planifiant une élimination progressive (*phase-out*) des combustibles fossiles dans sa déclaration de clôture (LDC Chair Statements, 2017). Ce n'est toutefois qu'à Glasgow, lors de la CdP26, que la mention des énergies fossiles apparaît pour la première fois dans un texte de décision d'une CdP. Le *Pacte de Glasgow pour le climat* (1/CP.26 et 2/CMA.3), à l'article 20, engage les Parties à « accélérer les efforts destinés à réduire progressivement (*phase-down*) la production d'électricité à partir de charbon sans dispositif d'atténuation (*unabated*) et à supprimer graduellement (*phase-out*) les subventions inefficaces aux combustibles fossiles » (CCNUCC 2022a et 2022b). Cette décision représente un tournant majeur dans la gouvernance climatique mondiale, en reconnaissant pour la première fois dans un texte de CdP que traiter la question des combustibles fossiles est une option pour accélérer l'atteinte des objectifs d'atténuation (CCNUCC, 2023). Toutefois, la décision de la CdP26 ne définissant pas le terme « inefficace », et ne précisant pas non plus de délai ni de mécanisme pour faire le suivi des décisions relatives aux combustibles fossiles, le réexamen de cette question allait devoir se retrouver dans les mains des présidences subséquentes (van Asselt & Green, 2023). Autre avancée durant cette CdP, mais à l'extérieur des négociations officielles, le Danemark et le Costa Rica ont lancé la *Beyond Oil and Gas Alliance* (BOGA), actuellement coprésidée par le gouvernement du Québec, afin d'élever la question de l'élimination progressive de la production de pétrole et de gaz dans les dialogues climatiques internationaux (BOGA, 2024; Saha, 2024)

La décision de la CdP27 n'a pas fait progresser le langage sur les combustibles fossiles par rapport à celle de la CdP26, restant ainsi inchangée, bien que l'Inde, soutenue notamment par le Royaume-Uni, les États-Unis et l'Union européenne, y ait appelé à un langage fort sur tous les combustibles fossiles (Saha, 2024 ;

CCNUCC, 2022c, art. 13). En pleine crise énergétique alimentée par le conflit entre la Russie et l'Ukraine, et avec une présidence considérée comme faible, les Parties ne sont pas parvenues à s'entendre sur la question (Lewis et al., 2022, Rondeau, 2024). Tout de même, c'est lors de cette CdP, bien qu'à l'extérieur des négociations officielles, que Vanuatu et Tuvalu ont invité d'autres États à adhérer à un traité de non-prolifération des combustibles fossiles, une initiative menée par la société civile (TNPCF, 2024). De plus, la Colombie, un grand producteur, y a promis de mettre fin à l'exploitation pétrolière et gazière (Saha, 2024).

Avant même le début de la CdP28, la présidence de Sultan Ahmed Al Jaber, PDG du groupe ADNOC, la compagnie pétrolière nationale des Émirats arabes unis (ÉAU), a suscité une attention médiatique considérable (Legendre, 2023 ; Khadka, 2023). Celle-ci a placé les énergies fossiles au cœur des débats internationaux et a entraîné des discussions sur leur sortie lors de sommets comme le G7 et le G20 (Carbon Brief, 2023 ; Ockrent, 2022). Il ressort qu'à l'occasion du premier Bilan mondial de l'Accord de Paris, la présidence émiratie a su trouver une voie de passage entre les pays réfractaires à la sortie des combustibles fossiles et ceux qui appellent à des positions plus ambitieuses sur celle-ci (Ockrent, 2022). Dans la première décision adoptée par la CdP28 agissant comme réunion des Parties à l'Accord de Paris (Décision 1/CMA.5), le paragraphe 28 engage les Parties, à « (o)pérer une transition juste, ordonnée et équitable vers une sortie des combustibles fossiles dans les systèmes énergétiques » afin d'atteindre la carboneutralité d'ici 2050 (CCNUCC, 2024a: par. 28d). En continuité avec la décision de la CdP26 sur les subventions, le paragraphe h) de ce même article engage les Parties à « (é)liminer progressivement et dès que possible les subventions inefficaces aux combustibles fossiles (...) » (*idem.*, par. 28h). Cette décision a été qualifiée d'historique et est considérée comme l'une des plus importantes depuis l'Accord de Paris, certains avançant même qu'elle symboliserait le « début de la fin de l'ère des combustibles fossiles » (CCNUCC, 2023 ; IISD, 2023). Néanmoins, de nombreuses limites demeurent, notamment l'absence de hiérarchisation des efforts énumérés à l'article 8, le flou autour de termes comme que « transitions justes » (CCNUCC, 2024a), ainsi que d'autres limitations importantes abordées dans les sections suivantes.

Considérant que les décisions des CdP ont des effets réels sur les marchés de l'énergie, notamment en renforçant les liens entre les indices boursiers des énergies fossiles et renouvelables (Caporale et al., 2023), des analyses approfondies seraient nécessaires pour caractériser la manière dont cette décision a modifié ou non les trajectoires nationales de production et de consommation des combustibles fossiles, notamment dans les nouvelles Contributions déterminées au niveau national (CDN) (Jones & Parra, 2024).

B- OBJECTIF VISÉ À TRAVERS LES NÉGOCIATIONS EN COURS

Les négociations en cours et à venir qui traitent des énergies fossiles s'articulent autour de l'objectif principal de l'Accord de Paris, qui est de contenir « (...) l'élévation de la température moyenne de la planète nettement en dessous de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels et (de poursuivre) l'action menée pour limiter l'élévation de la température à 1,5 °C (...) » (CCNUCC, 2015, art. 2b). La décision de la CdP28, quant à elle, souligne l'importance de respecter l'objectif de 1,5 °C (CCNUCC, 2024a). Pour y arriver, il est nécessaire d'atteindre « zéro émission nette », autrement dit la carboneutralité, au cours de la deuxième moitié du siècle (période généralement associée à l'année 2050), une autre cible de l'Accord de Paris (CCNUCC, 2015, art. 4).

Depuis deux décennies, environ 80 % de la demande énergétique mondiale provient des combustibles fossiles (AIE, 2023). Pour respecter le scénario de carboneutralité, la part de ces combustibles dans le bouquet énergétique mondial doit diminuer à 62 % d'ici 2030, alors que les politiques actuelles ne l'amènent qu'à 73 % à cette même date (*idem.*). De plus, pour éviter un réchauffement supérieur à 2 °C, il est estimé que la demande mondiale en énergie devra baisser d'au moins 7 % d'ici 2040 (AIE, 2019). Cependant, même si les gouvernements respectaient pleinement leurs engagements faits dans le cadre l'Accord de Paris, la demande énergétique mondiale pourrait encore augmenter d'environ 25 % d'ici 2040 (*idem.*).

Dans ce contexte, les conclusions du premier Bilan mondial, réalisé en 2023, relèvent que malgré les progrès observés, les Parties doivent fournir des efforts bien plus importants pour espérer respecter les objectifs de l'Accord de Paris (CCNUCC, 2024a). Les CDN actuelles des pays producteurs de combustibles fossiles montrent une poursuite ou une augmentation de leur production, et un tiers des plus grands producteurs ne mentionnent pas la transition du secteur énergétique dans leurs CDN (Torres Gunfaus,

2024). Cela souligne l'importance d'élever l'ambition des prochaines CDN qui, en respect de l'article 4 de l'Accord de Paris, devront être communiquées avant la CdP30 de Belém, au plus tard en février 2025 (*Idem*). Le texte de décision adopté lors de la CdP28 (CCNUCC, 2024a) représente ainsi une opportunité pour voir des mesures de sortie des énergies fossiles être intégrées comme solutions pour atteindre les objectifs et renforcer leurs engagements (Jones & Parra, 2024).

D'ailleurs, la présidence azerbaïdjanaise déclare que l'accroissement des ambitions des stratégies nationales et leur mise en œuvre constituent un des objectifs principaux de la CdP29 (Mukhtar Babayev, 2024). Pour l'atteindre, le fil conducteur des négociations sera la finance climatique, une question transversale et incontournable pour favoriser l'action climatique, notamment dans le contexte de la transition énergétique (Barbarà & Hadap, 2024). L'Accord de Paris a mené à la décision d'établir un nouvel objectif collectif quantifié (*New Collective Quantified Goal*, NCQG) à mettre en place avant 2025, avec un plancher de 100 milliards de dollars par an, pour que les pays développés appuient financièrement les mesures climatiques des pays en développement (CCNUCC, 2016 : par. 53). Ce nouvel objectif sera négocié lors de la CdP29.

Puisque les économies émergentes et en développement (PED), notamment l'Inde et plusieurs pays d'Afrique et d'Asie du Sud-Est, seront les principaux moteurs de l'augmentation de la demande énergétique, il est nécessaire, pour respecter les objectifs de l'Accord de Paris, que leur développement ne s'appuie pas sur les combustibles fossiles (AIE, 2021 ; AIE, 2023). Sur le plan de la finance climatique, le *Independent High-Level Expert Group on Climate Finance* (IHLEG) évalue que les PED auront besoin de 1 500 milliards de dollars US par an d'ici 2030 pour réaliser leur transition énergétique (IHLEG, 2023). **Considérant que l'objectif précédent de 100 milliards de dollars ne représente qu'une fraction des dépenses nécessaires à la transition énergétique des PED et qu'il n'a été atteint qu'en 2022** (Alayza et al., 2024), **l'augmentation des ambitions financières pour soutenir leur transition l'objectif colossal que devra relever la CdP29.**

À cet effet, la mention des énergies fossiles apparaît dans l'agenda de la CdP de Bakou seulement lors de la proposition de la création du *Climate Finance Action Fund* (CFAF) qui vise à mobiliser des pays et entreprises producteurs d'énergies fossiles, dont l'Azerbaïdjan fait partie, en se basant sur leur contribution volontaire annuelle (Mukhtar Babayev, 2024). Parmi les autres initiatives présentées par Bakou, aucune n'adresse explicitement le sujet des énergies fossiles, bien que certaines touchent à des enjeux du secteur de l'énergie (IISD, 2024).

Dans l'ensemble, l'enjeu de ces négociations est de renforcer la coopération internationale et construire une action coordonnée, intégrant toutes les échelles et parties prenantes, dans le but de trouver une voie de transition la plus équitable, juste et durable possible (Rocle et al., 2019 ; CCNUCC, 2024a).

C- PRINCIPAUX POINTS D'ACHOPPEMENT AU SEIN DES NÉGOCIATIONS

La sortie des énergies fossiles émerge comme l'un des enjeux les plus controversés des négociations climatiques internationales (Nations, s. d.). Ce sujet soulève de nombreux points de friction, car il implique une transformation radicale du système énergétique mondial et remet en question notre modèle économique hérité de l'ère industrielle (AIE, 2021; Malm 2017). Ces tensions résultent des intérêts et des vulnérabilités divergents des Parties négociatrices, plusieurs ayant des intérêts économiques très forts au maintien des fossiles, tandis que la survie même d'autres dépend d'un retrait rapide de celles-ci (Ockrent, 2022). Dans cette note de recherche, les obstacles à la conclusion d'accords sur la sortie des fossiles sont regroupés en cinq thématiques.

Distinction entre les combustibles fossiles

Un enjeu diplomatique majeur dans les négociations climatiques est de déterminer si le charbon, le pétrole et le gaz doivent être traités comme un ensemble ou de manière différenciée (Ockrent, 2022). Le charbon étant perçu comme le plus polluant des combustibles fossiles, plusieurs acteurs sont incités à mettre l'accent sur sa réduction. La focalisation sur le charbon peut être vue comme une stratégie pour préserver l'utilisation du pétrole et du gaz, en particulier par des pays produisant principalement ces derniers sans dépendre du charbon (*idem*). De plus, le charbon est généralement plus facile à abandonner que les autres

énergies fossiles, surtout pour les pays développés ; des alternatives à l'électricité qu'il produit étant désormais disponibles et commercialement compétitives (van Asselt & Green, 2023).

Un consensus sur le charbon a alors pu être obtenu plus rapidement, même si cela a également suscité des tensions. En effet, pour les pays qui en sont fortement dépendants, comme la Chine et l'Inde, cette question reste un point de discorde dans les négociations. Ainsi, à la CdP26, l'Inde et d'autres pays ont plaidé pour une inclusion de tous les hydrocarbures, refusant que le charbon soit isolé (Depledge et al., 2022). Les organisations de la société civile ont également milité pour que tous les combustibles fossiles soient pris en compte, tout comme beaucoup des pays les plus vulnérables aux changements climatiques (Saha, 2024).

En outre, il existe un débat sur ce qui constitue une énergie de transition. Des grands pays producteurs de gaz naturel comme l'Australie, l'Argentine, le Qatar, et les ÉAU défendent le gaz naturel en tant qu'énergie de transition, soutenant qu'il est moins polluant que le charbon, et sans proposer de plan pour s'en détacher dans leur CDN (Jones & Parra 2024 ; SEI et al., 2023). À la CdP28, ce cadrage discursif a mené à la reconnaissance « que les combustibles de transition peuvent contribuer à faciliter la transition énergétique tout en assurant la sécurité énergétique » (CCNUCC 2024a, par. 29), poussée par la Russie (Carbon Brief, 2023). Ces termes vagues ouvrent ainsi la voie à la reconnaissance du gaz naturel comme une source d'énergie de transition légitime malgré la nouvelle mention de tous les hydrocarbures à l'article 28, risquant ainsi de freiner la transition vers les énergies renouvelables en renforçant les infrastructures fossiles et en compromettant les bénéfices climatiques dus aux fuites de méthane (SEI et al., 2023).

Chaîne d'approvisionnement : Viser la production ou la consommation ?

Historiquement, les pays se sont davantage concentrés sur des cibles de réduction d'émissions et la promotion des énergies renouvelables que sur la limitation de la production d'énergies fossiles (SEI et al., 2023). Pourtant, pour réduire efficacement les émissions de gaz à effet de serre (GES) sans provoquer une transition brutale, il est essentiel de prendre en compte tous les niveaux de la chaîne d'approvisionnement, ce qui inclut un désengagement progressif de la production fossile, et pas seulement une diminution de la consommation (ETC, 2020; Jones & Parra, 2024; van Asselt et al., 2024). Cependant, cette question est rarement abordée dans les plans climatiques (Jones & Parra, 2024) et n'a été discutée que très récemment lors des CdP et d'initiatives internationales comme BOGA, ce qui souligne les pressions exercées par les pays producteurs pour éviter ce sujet.

Les changements dans la formulation des textes aux CdP mettent en lumière les tensions autour des différentes étapes de la chaîne d'approvisionnement. Par exemple, alors que des ébauches du texte de la CdP26 visaient à réduire le charbon dans son ensemble, la version finale s'est limitée à « la production d'électricité à partir de charbon (*coal power*) », négligeant ainsi les efforts nécessaires pour réduire sa production (van Asselt & Green, 2023; CCNUCC, 2022a). Lors de la CdP28, des formulations concernant à la fois « la consommation et la production de combustibles fossiles » ont disparu entre les ébauches des 11 et 13 décembre, signalant des débats sur la mention des différentes étapes de la chaîne d'approvisionnement (Carbon Brief, 2023). À l'intérieur même des coalitions et des délégations, ces discussions sont également présentes, notamment parmi les pays les moins avancés (PMA), qui sont divisés entre ceux qui veulent se concentrer sur la réduction de la consommation et ceux qui insistent sur la nécessité d'un abandon de la production (Saha, 2024).

En ce qui concerne les secteurs d'utilisation, certains climatologues ont fait remarquer que le terme « combustibles fossiles dans les systèmes énergétiques » n'incluait pas leur usage dans l'industrie ou en tant que matières premières chimiques (Carbon Brief, 2023).

Termes sensibles : Ambition du langage dans les textes de décisions

Dans les négociations des CdP, la formulation sur la manière d'aborder la sortie des énergies fossiles est un véritable enjeu politique, avec des débats intenses autour des termes utilisés dans les textes (Saha, 2024). Lors de la CdP27, un projet de texte proposait d'accélérer l'abandon progressif (*phasing-out*) du charbon. Jugé trop fort par certains, des discussions entre la Chine, l'Inde et les États-Unis ont mené à une formulation finale optant pour le terme de réduction progressive (*phase-down*) (van Asselt & Green, 2023). Alors qu'un abandon progressif (*phase-out*) indique clairement l'objectif final, soit l'absence totale de production, le terme de réduction progressive (*phase-down*) ne suggère qu'une diminution (*idem.*) Cet affaiblissement discursif est décrié par de nombreux acteurs de la société civile, des médias ainsi que des

pays (Adaoust, 2023; Carbon Brief, 2023; Nations unies, s. d.). Néanmoins, établir un consensus entre toutes les Parties serait difficile sans ces compromis, le choix des termes étant sujet à d'âpres débats, qui se sont encore manifestés lors de la CdP28.

Durant la CdP28, un premier projet de texte évoquait un « *orderly and just phase out of fossil fuels* » (abandon progressif, maîtrisé et juste des combustibles fossiles) (Saha, 2024). Cependant, la forte opposition de grands producteurs et consommateurs, comme la Russie, l'Arabie saoudite et la Chine, a conduit à des formulations moins ambitieuses (Abnett et al., 2023). Par exemple, le lendemain de la publication d'une deuxième ébauche de texte incluant un abandon, le chef de l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole (OPEP) a adressé une lettre aux États membres, leur demandant de rejeter toute formulation ciblant les combustibles fossiles plutôt que les émissions (Carbon Brief, 2023). Une version subséquente proposée par la présidence ne mentionnait plus le terme « *phase-out* », suscitant de vives contestations de la part d'organisations climatiques et de pays vulnérables (*idem.*). Ces tensions ont abouti au texte final de la transition vers une sortie des combustibles fossiles (*transitioning away from*), accepté après des heures de négociations.

Équité et finance

Un point de friction majeur entre les Parties est la question entourant l'équité de la sortie des fossiles, faisant écho au principe de responsabilités communes, mais différenciées. Les pays en développement, qui n'ont pas encore eu la possibilité d'exploiter leurs énergies fossiles, estiment injuste que les pays développés leur demandent de renoncer à cette exploitation (Ockrent, 2022). De ce fait, plusieurs pays en développement possédant des ressources fossiles s'opposent à des accords qui les empêcheraient de les exploiter. Par exemple, des représentants de nations africaines ont affirmé qu'ils ne pourraient soutenir un accord incluant un *phase-out* (abandon progressif) que si les pays riches acceptaient d'y renoncer en premier (Abnett et al., 2023). En outre, des pays comme la Chine et l'Arabie saoudite ont fréquemment abordé la question de l'équité en invoquant les émissions historiques des pays industrialisés pour justifier leur opposition à des termes plus contraignants (*idem.*).

Cette fracture a été particulièrement visible lors de la CdP26. En effet, lors de la plénière informelle finale, des pays comme la Chine, l'Inde, le Nigeria, l'Afrique du Sud et l'Iran ont rejeté le projet de texte sur le charbon et les subventions aux fossiles, faisant valoir qu'il manquait de considération pour l'équité et les contextes nationaux ; le consensus n'a alors pu être trouvé qu'avec l'ajout de mesures pour protéger les plus vulnérables face à l'élimination des subventions aux combustibles fossiles (Depledge et al., 2022). Cela a servi de rappel que ces enjeux ne peuvent progresser sans prendre en compte les dynamiques Nord-Sud et les principes d'équité établis par la CCNUCC (van Asselt & Green, 2023). Le texte de la CdP28 sur la transition hors des fossiles a alors mentionné qu'elle doit se faire « selon des modalités déterminées au niveau national, en tenant compte de l'Accord de Paris et de leurs différentes situations, trajectoires et approches nationales » (CCNUCC, 2024a).

Ces enjeux amènent inévitablement la question du financement climatique international. **À la CdP28, beaucoup ont fait remarquer que l'accord manquait de financements climatiques suffisants pour soutenir les pays en développement dans leur transition loin des combustibles fossiles** (Carbon Brief, 2023). **Cet enjeu, grand point de tensions, sera le sujet central à la CdP29** (Mukhtar, 2024).

En amont de la CdP29, le 15 octobre 2024, le programme de travail *ad hoc* sur le NCQG a publié un projet de texte de négociation (CCNUCC, 2024c). Il est à noter que les combustibles fossiles et l'énergie ne sont mentionnés dans cette ébauche que dans la section sur la réduction des obstacles et l'augmentation des opportunités pour le financement climatique, qui propose d'inviter les Parties à : « Éliminer progressivement (*phasing out*) les subventions inefficaces aux combustibles fossiles qui ne répondent pas à la pauvreté énergétique ou aux transitions justes [dès que possible] [d'ici 2035] » (CCNUCC, 2024c; par. 38i, traduction libre).

Technologies de capture et de stockage du carbone

Un autre point de discordance majeur dans les négociations est de s'entendre sur la place que doivent prendre les technologies de capture et de stockage du carbone (CSC) pour réduire les émissions d'origine fossile (Carbon Brief, 2023). Notons que la réduction du charbon n'a été acceptée qu'après l'ajout du terme « non atténué » (*unabated*) au texte du Pacte de Glasgow (van Asselt & Green, 2023). L'ajout de ce terme à la

mention de la réduction du charbon permet de poursuivre la combustion de celui-ci si elle est couplée à la technologie de CSC (Depledge et al., 2022). Cet ajout à tous les combustibles fossiles a également suscité des débats lors de la CdP28, dont le texte final ne définit toujours pas ce que signifie « non atténué » (Carbon Brief, 2023). En plus de reprendre les mêmes formulations que le Pacte de Glasgow pour le charbon non atténué, la décision de la CdP28 appelle aussi à une accélération des technologies d'abattement et de capture du carbone (CCNUCC 2023a, par. 28 b) et e).

Or, de nombreuses incertitudes subsistent concernant la viabilité technique, économique et institutionnelle de l'implémentation à grande échelle de ces technologies, avec près de 80 % des projets pilotes de capture du carbone des 30 dernières années qui n'ont pas abouti aux résultats escomptés (SEI et al., 2023). Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) avance qu'il est d'abord nécessaire d'opérer une réduction substantielle de l'utilisation des combustibles fossiles, et de n'utiliser les technologies de CSC que dans le système fossile restant (GIEC, 2022a).

Sécurité énergétique

La sécurité énergétique a souvent été utilisée comme un argument contre l'élimination des combustibles fossiles. Lors de la CdP27, par exemple, des pays producteurs ont catégoriquement rejeté l'idée d'une réduction progressive des combustibles fossiles, la qualifiant de « ligne rouge » pour leur sécurité énergétique (Saha, 2024). Ce rejet souligne la primauté de la sécurité des approvisionnements en énergie, largement dominés par les combustibles fossiles, dans les décisions des États et les dynamiques de la politique internationale (van Asselt & Green, 2023).

Cette sécurité est intrinsèquement liée au développement économique, les combustibles fossiles fournissant encore une énorme partie de l'approvisionnement énergétique dans tous les secteurs à l'échelle mondiale. Dans l'industrie, le secteur le plus énergivore et émetteur de CO₂, le charbon constitue environ 45 % de la consommation d'énergie (AIE 2023). Autre exemple, dans le secteur de l'électricité, les combustibles fossiles fournissent encore environ 70 % de la génération d'électricité (*idem*).

Ainsi, beaucoup de pays rencontrent des enjeux économiques majeurs dans leur transition, notamment ceux qui ont une grande proportion de combustibles fossiles dans leur bouquet énergétique, comme l'Australie et le Japon (Shen et al., 2024). À noter que les pays du Sud global sont plus vulnérables dans cette transition que ceux du Nord global, notamment en raison de leur capacité d'adaptation économique et technologique limitée, écart qui s'est creusé dans la dernière décennie (*idem*). À titre d'exemple, 98,9 % de l'approvisionnement énergétique total de l'Irak provient des combustibles fossiles, et 27 % de son PIB provient des revenus de ce secteur ; le processus de décarbonisation lui fera donc subir des pressions socio-économiques importantes (*idem*).

L'invasion de l'Ukraine par la Russie a amplifié les préoccupations énergétiques en perturbant les exportations gazières russes vers l'Europe (AIE, 2023). Cette crise a accru le pouvoir de négociation des producteurs de combustibles fossiles. Cependant, elle a aussi souligné l'urgence d'une transition vers les énergies renouvelables. À long terme, les volontés de diversification des approvisionnements et de la réduction de cette dépendance pourraient catalyser des investissements accrus dans les technologies renouvelables (*idem*).

D- POSITIONS DE NÉGOCIATIONS DES GRANDS ACTEURS ET DES GRANDES COALITIONS PARTIES

Cette section dépeint le paysage des positionnements des principaux acteurs lors des négociations climatiques internationales sur la question de la sortie des énergies fossiles. Elle s'appuie sur les observations des déroulements des négociations sur ce sujet, des décisions des CdP et de l'engagement des Parties à différentes initiatives. Les positions de ces divers acteurs sont influencées par leurs intérêts économiques liés aux énergies fossiles et par leur vulnérabilité aux impacts des changements climatiques. Un tableau récapitulatif du positionnement de chaque acteur vis-à-vis des points d'achoppement est présenté à la fin de cette section.

Chine et Inde

Ces deux puissances économiques émergentes jouent un rôle clé dans la transition énergétique mondiale et l'atteinte des objectifs climatiques, étant les moteurs principaux de l'augmentation de la demande énergétique mondiale (AIE, 2023). La Chine et l'Inde occupent parfois une position commune lors des négociations portant sur la sortie des énergies fossiles. Elles se montrent par exemple réfractaires à l'idée d'une sortie du charbon, en étant fortement dépendantes (Depledge et al., 2022). De fait, l'affaiblissement discursif sur le charbon du Pacte de Glasgow a été principalement causé par la pression exercée par ces deux pays (Mandelli et al., 2021). À noter également qu'ils sont souvent absents des initiatives promouvant une transition hors des énergies fossiles (Testard, 2023). Bien que la Chine et l'Inde s'engagent dans leur stratégie nationale respective à réduire leurs émissions liées à la production d'énergie et à améliorer l'efficacité de leur système énergétique, aucune n'a rejoint l'initiative mondiale sur les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique lors de la CdP28 (*idem.*). Celle-ci vise à tripler les capacités de production mondiale des énergies renouvelables et à augmenter de 2 à 4% l'efficacité énergétique mondiale chaque année d'ici 2030 (*idem*). De plus, ces deux Parties, au même titre que l'Australie, sont comptées parmi les grands absents des signataires de la déclaration sur la transition du charbon vers l'énergie propre (Mandelli et al., 2021). Initiée en 2022 lors de la CdP de Glasgow, celle-ci vise à accélérer l'élimination de la production d'électricité à partir de charbon qui ne dispose pas d'un système technologique d'atténuation des émissions GES. Pour cela les membres s'engagent à cesser d'accorder des autorisations ou à investir dans de nouveaux projets de centrales à charbon non atténuées (« *new unabated coal-fired power generation projects* ») et à développer davantage les énergies renouvelables (Gouvernement du Royaume-Uni, 2021).

Dans le cadre multilatéral du régime climatique, la Chine et l'Inde défendent leur statut de pays en développement afin de conserver leur exemption à devoir contribuer aux financements destinés à soutenir les pays à plus faibles revenus dans leur transition hors des énergies fossiles (E3G, 2023). Par ailleurs, la Chine participe aux financements de la transition énergétique à travers des accords bilatéraux ou régionaux, externes à la CCNUCC (Patel, 2024 ; E3G, 2023).

Toutefois, il serait malavisé de croire que les deux pays sont alignés sur tous les points. Alors que la Chine s'oppose à un arrêt progressif de production et de consommation d'énergies fossiles et qu'elle s'est positionnée pour affaiblir les termes sur celui-ci (Abnett et al., 2023), l'Inde a poussé pour inclure une réduction de tous les hydrocarbures dans le texte des dernières CdP (Depledge et al. 2022 ; Saha, 2024).

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP)

L'OPEP joue un rôle significatif lors des négociations sur la sortie des énergies fossiles. Elle affirme clairement sa réticence à aborder les sujets de l'énergie au sein de discussions sur le climat et maintient sa position contre toute proposition envisageant une transition hors des énergies fossiles (Feitz, 2024). En effet, ce sujet touche aux intérêts économiques importants des pays membres, dont les revenus reposent majoritairement sur ce secteur d'activité (AIE, 2019). Par exemple, l'Arabie Saoudite, qui figure parmi les membres les plus réticents, a pu tirer des bénéfices de l'exploitation du pétrole représentant 23,7% de son PIB en 2021 (Banque Mondiale, 2021). À la CdP27, des pays membres ont catégoriquement refusé l'idée d'une réduction progressive des combustibles fossiles (Saha, 2024). Ils se sont également fortement mobilisés contre la sortie des hydrocarbures lors de la CdP28, comme le montre la lettre du chef de l'organisation adressée à ses membres (Carbon Brief, 2023). Cette opposition a poussé à revoir à la baisse l'ambition du texte de décision en adoptant un langage moins contraignant vis-à-vis de la sortie des énergies fossiles que la proposition initiale (Abnett et al., 2023). L'OPEP conteste également l'idée d'un pic de la demande de combustibles fossiles avant 2030, affirmant que cette perspective est basée sur des prévisions non fondées et qu'elle pourrait mener à un chaos énergétique mondial, réduisant l'importance de la sécurité énergétique et des investissements dans l'innovation technologique (OPEP, 2023).

Les pays producteurs défendent le développement et l'utilisation de solutions technologiques comme les CSC pour réduire les émissions de GES et les présentent comme alternative à la réduction de la production d'énergies fossiles, pour concilier les enjeux économiques et climatiques (OPEP, 2023 ; Appert, 2023).

Concernant la finance, l'OPEP souligne l'importance de la coopération entre gouvernements, banques multilatérales de développement et secteur privé pour assurer une « transition énergétique juste, durable et équitable » (OPEP, 2023). Elle y participe à travers le Fonds OPEP, un programme externe au cadre des négociations climatiques internationales, au financement de l'action climatique et particulièrement pour le déploiement des énergies renouvelables (Fonds OPEP, 2022).

Alliance des petits États insulaires (AOSIS) et les pays les moins avancés (PMA)

Les États membres de l'AOSIS, ainsi que la coalition des pays les moins avancés (PMA), se positionnent en fervents défenseurs qu'une sortie des énergies fossiles est indispensable pour pouvoir répondre au défi climatique et respecter les objectifs de limitation de réchauffement de la température globale (Saha & Carter, 2022). Ces pays sont en première ligne des effets du changement climatique comme la montée des eaux, la sécheresse ou l'intensification des événements météorologiques extrêmes (GIEC, 2022b). Leur manque de moyen et capacité à s'adapter les rend d'autant plus vulnérables face à ces impacts (*idem.*). Pour certains États, l'enjeu de ces négociations est vital, touchant à leur survie même. C'est pourquoi les membres de l'AOSIS ainsi qu'une majorité des PMA comme le Kenya et l'Éthiopie (Abnett, Et al., 2023) poussent pour une plus grande ambition des décisions afin que le texte mentionne explicitement une sortie totale de toutes les énergies fossiles. (Schuster, 2023 ; Chandrasekhar et al., 2024). Ils appuient également la suppression du terme « *unabated* », traduisant leur réticence face aux technologies CSC comme solution à la transition énergétique. Leur influence est toutefois limitée par les rapports de forces politiques et économiques qui jouent en leur défaveur (Saha, 2024).

Comme tout groupe n'est pas homogène, le groupe des PMA connaît aussi des fractures entre leurs membres (Klöck, 2020), certains défendant avant tout une réduction des émissions liées à l'utilisation d'énergies fossiles plutôt que de promouvoir une fin de leur production (Saha, 2024). C'est notamment le cas d'un grand nombre de pays africains dont les stratégies de développement reposent encore fortement sur les combustibles fossiles (Saha & Carter, 2022). Pour résoudre cette problématique, les PMA insistent sur la nécessité de recevoir de l'aide financière et technologique pour réduire leur dépendance aux ressources fossiles et favoriser leur développement basé sur une transition juste et un système énergétique propre (*idem* ; Klöck, 2020). Parmi eux, l'Ouganda s'appuie également sur le principe d'équité en demandant des échéances différenciées entre pays (Abnett, Et al., 2023). « *First in, first out - and we will be happy to be the last one to exit from fossil fuels* » : cette déclaration de la ministre de l'Énergie ougandaise, Ruth Nankabirwa, résume bien le point de vue de certains dans la coalition sur la transition énergétique (*idem.*).

Union européenne

Lors de la CdP28, l'Union européenne (UE) s'est annoncée favorable à une élimination progressive (*phase out*) des énergies fossiles (Conseil de l'UE, 2023 ; Abnett, et al., 2023). Elle souhaite jouer un rôle de leader de la transition énergétique mondiale et appelle notamment à renforcer l'ambition des textes, notamment en supprimant la mention du terme « *unabated* », désignant la présence de dispositifs de réduction des émissions en ce qui concerne la production d'énergie (Deprez, 2023). Cette position est particulièrement récente, puisqu'elle avait défendu à la CdP27 en Égypte, l'ajout du terme « *unabated* » dans la proposition de texte adressant une réduction des énergies fossiles (Radio-Canada, 2022).

L'organisation régionale apporte son soutien au groupe des pays les moins développés et occupe parfois un rôle de médiateur entre ces derniers et les pays développés ou autres Parties réticentes à ce sujet (Saha, 2024). Ce soutien se traduit lors des négociations, mais également à travers des aides financières ou technologiques. Par exemple, l'UE contribue au financement du plan de transition énergétique hors du charbon de l'Afrique du Sud (Mandelli et al., 2021). Elle s'est également engagée à mettre fin aux investissements vers les énergies fossiles, et participe à l'aide financière dans l'objectif d'accélérer la transition énergétique mondiale vers les énergies propres (Chandrasekhar et al., 2024 ; ENB, 2023).

États-Unis et Canada

Les États-Unis et le Canada occupent une position assez similaire sur la question de la sortie des énergies fossiles en se plaçant sous un angle d'approche technocentrée de la problématique. Ces deux pays producteurs misent ainsi sur le déploiement de technologies de capture et stockage de GES dans le but de limiter les impacts néfastes de la transition sur leurs industries et leur économie nationale. Ils ont notamment soutenu la Chine et l'Inde pour la présence du terme « *unabated* » dans le texte de décision des négociations (Mandelli et al., 2021). Cela illustre bien leurs positions nuancées sur la question de la sortie des énergies fossiles, préférant mettre l'accent sur une réduction des émissions de GES plutôt qu'envisager de diminuer la production de ces combustibles.

Lors de la CdP27, le Canada a refusé de mentionner une élimination progressive des énergies fossiles, tandis que les États-Unis n'acceptaient cette mention que si le terme « non atténués » (*unabated*) y était ajouté (Radio-Canada, 2022). Cependant, à la CdP29, la position canadienne a changé ; le ministre de l'Environnement y a déclaré que le pays était d'accord pour inclure l'élimination des combustibles fossiles non atténués dans le texte (ECCC, 2023).

La position des États-Unis a aussi évolué, puisqu'à l'issue de la dernière CdP à Dubaï, ils ont rejoint la *Powering Past Coal Alliance* (PPCA) initiée en 2017 par le Royaume-Uni et le Canada. (Chandrasekhar et al., 2024 ; Drazkiewicz, 2023) Cette initiative a pour objectif de promouvoir des solutions pour accélérer la transition du charbon vers des énergies décarbonées et regroupe différentes parties prenantes de la transition énergétique (PPCA, 2017). Les membres s'engagent à supprimer progressivement la production et l'utilisation d'électricité à partir de charbon, à restreindre le financement de la production d'énergie au charbon non atténué et à investir et à mettre en place des politiques favorisant le développement d'énergies renouvelables (*idem*).

Les pays en développement dénoncent l'ambiguïté entre les engagements et les positions des États-Unis et du Canada lors des négociations. En effet, les mesures et les politiques environnementales de leur stratégie nationale sont parfois incohérentes et incompatibles à leurs objectifs (Shields, 2023 ; Loeb, 2023) Le maintien des investissements dans les énergies fossiles des gouvernements et des mesures visant surtout la limitation des émissions de l'industrie fossile plutôt que la réduction de la production illustre bien ces contradictions (Boisclair, 2022).

Société civile

Les acteurs de la société civile jouent un rôle important dans l'action climatique, mais également quant à l'orientation des discussions et des sujets portés à l'agenda des négociations grâce aux fortes pressions qu'ils exercent sur les négociateurs (Cronin et al., 2021 ; van Asselt & Green, 2023). Différents acteurs, comme des ONG environnementales, des associations de jeunes ou du monde scientifique et de la recherche, se mobilisent pour appeler à une fin des énergies fossiles, et dénoncent la limite des solutions technologiques (RAC, 2024). Ils apportent ainsi un soutien non négligeable aux PMA et à l'AOSIS et donnent du poids à leur voix dans les négociations. Ils appellent également les pays riches et les plus émetteurs à renforcer leur contribution aux fonds d'aide destinés aux pays en développement permettant, notamment, de favoriser leur transition énergétique hors des énergies fossiles (Klöck, 2020 ; 350.org, 2024 ; CAN, 2023).

Tableau 1 : Tableau récapitulatif des positions des grands acteurs et coalitions des négociations climatiques sur la sortie des énergies fossiles

	Distinction des énergies fossiles	Chaine approvisionnement (production / consommation)	Ambition du langage	Finance et équité (Soutien à la sortie des combustibles fossiles pour les Pays en développement)	Technologies CCS
Chine et Inde	Ne pas différencier le charbon des autres sources fossiles	Ciblent plus une baisse de la consommation	Chine contre <i>phase out</i> ----- Inde pour <i>phase down</i>	-S'appuient sur la responsabilité historique et le droit de se développer -Ne souhaitent pas contribuer aux fonds	Accordent un rôle important pour leurs objectifs de réduction des émissions
OPEP	Moins réfractaire quand seulement le charbon est ciblé	Contre une diminution de la production Remet en question le pic de demande prévue en 2030 par l'AIE	Contre la mention des énergies fossiles. Rejette toute diminution (<i>phase down</i> et <i>phase out</i>)	-CdP29 : position sur la proposition du <i>Climate Finance Action Fund</i> à surveiller -Objectif climatique du Fonds OPEP	Très favorable
AOSIS et PMA	Pas de distinction	Pour une fin de la production et de la consommation ----- Certains PMA défendent plutôt une réduction de la consommation que celle de la production	Pour un discours plus contraignant (<i>phase out</i>) ----- Certains PMA défendent plutôt une réduction (<i>phase down</i>)	-Plaident pour une augmentation de l'aide financière et technique vers les pays en développement -S'appuient sur le principe d'équité et responsabilité	Contre l'idée de se baser sur ces technologies
Union européenne	Pas de distinction	Vise autant la production que la consommation	Pour une sortie totale (<i>phase out</i>) des énergies fossiles	-Favorable à augmenter l'ambition et à l'élargissement des contributeurs -Contribuent à des initiatives externes	Soulève la limite de cette solution
États-Unis et Canada	Pour une distinction du charbon	Défendent une baisse des émissions et de la consommation et non de la production	Acceptent une élimination progressive (<i>phase out</i>) des énergies fossiles non atténuées	Contribuent aux financements et aux initiatives externes	Favorables, les considèrent comme une solution dans la transition
Société civile	Pas de distinction	Prône une fin de la production autant que de la consommation	Pour une sortie totale (<i>phase out</i>) des énergies fossiles	Soutien la voix des PMA pour une transition équitable et augmenter les aides financières	Alerte sur la limite des solutions technologiques

E- ANALYSE PROSPECTIVE DES RESULTATS DES NÉGOCIATIONS À LA CDP29

Les Conférences des Parties étant le théâtre de soubresauts politiques dépendant des forces et pressions en présence, il est ardu d'anticiper les résultats des discussions sur l'enjeu de la sortie des énergies fossiles à la CdP29 à Bakou. Des scénarios prospectifs sont néanmoins présentés en fonction des recherches effectuées.

Points à prendre en compte

Les compétences et positions stratégiques des présidences des CdP jouent un rôle crucial pour le déroulement et les résultats des CdP (CQDE, 2023) ; les capacités diplomatiques de la présidence précédente ayant par exemple contribué à l'avancée historique de la CdP28 sur la question de la sortie des combustibles fossiles (Ockrent, 2022). Cependant, la présidence azerbaïdjanaise présente plusieurs points de faiblesse, notamment un manque d'expérience en négociations climatiques, un *leadership* insuffisant auprès des Parties et des difficultés logistiques dans l'organisation de la COP. Dans un contexte de tensions en Europe liées au conflit entre la Russie et l'Ukraine, l'Azerbaïdjan a été désigné comme l'organisateur de la CdP29 assez tardivement et à contrecœur, ne laissant que peu de temps à la présidence de se préparer. De plus, celle-ci est critiquée, d'une part, pour la forte dépendance du pays aux hydrocarbures (Feitz, 2024), qui a d'ailleurs intensifié sa production et son exportation de pétrole et de gaz naturel dans les dernières années et, d'autre part, qui a affirmé qu'elle soutiendra le droit des pays producteurs à continuer d'y investir et d'en produire (Gavin & Mathiesen, 2024). Les violations des droits de la personne dont le pays est accusé (Mirza, 2024) et les répressions contre la société civile limitent la capacité de cette dernière à exercer une pression positive sur les négociations, réduisant ainsi les chances de voir une ambition de l'action climatique significative lors de cette CdP.

De plus, une Troïka a été instaurée entre les présidences de la CdP28 à la CdP30 visant à maintenir l'élan des actions climatiques, qui se concentrera sur les CDN de 2025 et sur le NCQG afin de garantir des engagements ambitieux des pays (CCNUCC et COP28 UAE, s. d.). Comme Bakou souhaite également assurer une continuité avec les CdP précédentes (Feizh, 2024), la présidence actuelle pourrait être renforcée grâce à cette Troïka, ouvrant la voie à des discussions sur la sortie des énergies fossiles en perspective du rehaussement du niveau de l'action climatique.

Concernant la question du financement climatique, qui occupe une place centrale dans les négociations, un compromis ne semble pas se dessiner. Ce sujet est encore très clivant et risque d'inhiber les discussions sur la sortie des énergies fossiles, d'autant que la présidence esquive la problématique comme le démontrent les thèmes des initiatives volontaires qu'elle propose d'ajouter à l'agenda (Alvarez, 2024 ; Mukhtar, 2024). Comme l'agenda de la présidence ne prévoit pas d'aborder cette question (Mukhtar, 2024), il ressort que peu d'espoir s'entrevoit quant à une avancée des négociations sur la précision d'un plan et des engagements des Parties en faveur d'une sortie des énergies fossiles.

Considérant la forte influence des États-Unis sur la scène internationale, l'élection de Donald Trump à la tête du pays le 5 novembre 2024, et ce à quelques jours du début de la CdP29, contribuera aux incertitudes quant à ses résultats (Cliche, 2024).

Toutefois, il n'est pas impossible de voir émerger des discussions à la table des négociations au sujet de la sortie des énergies fossiles, portées par d'autres Parties et groupes d'acteurs, comme on a pu le voir à l'occasion d'autres CdP. Des pays fortement mobilisés pour un langage plus fort sur la sortie des combustibles fossiles, comme les PMA et l'AOSIS, pourra continuer de mettre de la pression pour que cet enjeu soit abordé et renforcé (Saha, 2024). L'avancée d'initiatives comme BOGA et le traité de non-prolifération est alors à surveiller de près, d'autres pays ou gouvernements infranationaux pouvant s'y joindre. De même, les Parties peuvent tirer parti de l'attention médiatique entourant la CdP pour y prendre des engagements sur les enjeux énergétiques.

Scénario optimiste

Dans ce scénario, les Parties réussissent à s'entendre sur les principaux points de tension et à insuffler un langage encore plus fort dans la décision sur la sortie des énergies fossiles. Des avancées sont faites en préparation de la CdP30 et des nouvelles CDN. Par exemple, des avancées sont faites dans les discussions visant à réduire l'utilisation du terme non atténué (*unabated*) dans le texte sur le charbon. Les Parties s'accordent sur une nouvelle cible de financement ambitieuse d'un ordre de grandeur qui puisse répondre aux besoins de la transition énergétique des PED, et les pays développés

commencent à relever leurs contributions. Ainsi, un financement accru dans le cadre du NCQG permettrait aux pays en développement de renforcer leurs ambitions climatiques dans leurs prochaines CDN (Alayza et al., 2024).

Les pays producteurs, eux, s'entendent pour intégrer la sortie des énergies fossiles dans leurs prochaines CDN pour les harmoniser sur les résultats du premier Bilan mondial. Ils visent ainsi à inclure des engagements clairs pour réduire ou éliminer cette production ainsi que des politiques comme des moratoires sur l'exploration de nouveaux gisements de pétrole et de gaz, et des réformes des subventions à la production (Jones & Parra, 2024). En ce sens, des discussions sont entamées sur un développement des règles d'application de l'Accord de Paris sur le financement et les rapports sur les CDN pour renforcer la question du soutien financier pour les investissements à fortes émissions (van Asselt & Kulovesi, 2017).

Plusieurs pays se joignent à des initiatives comme BOGA et la PPCA, dont des pays producteurs. Des initiatives supplémentaires émergent ou se renforcent, comme la redistribution des revenus issus de la tarification du carbone et la promotion du transfert de technologies pour les énergies renouvelables, qui pourraient favoriser une transition juste et inclusive (Shen et al., 2024). De plus, des discussions s'entament sur un élargissement du champ d'action du Fonds pour les pertes et préjudices, afin d'inclure une aide adaptée aux pays vulnérables dans le cadre de la transition énergétique (*idem*).

Scénario pessimiste

Un scénario plus pessimiste est également à envisager quant aux aboutissants de la CdP29 de Bakou sur la sortie des énergies fossiles et du rehaussement de l'ambition de l'action climatique des Parties.

Premièrement, les économies émergentes, en particulier la Chine, restent figées sur leur position à ne pas contribuer au financement climatique et un manque de mobilisation du secteur privé limite également les ambitions. Les pays développés ne souhaitent pas non plus rehausser leurs ambitions. Ainsi, aucun consensus n'est atteint concernant la question du financement climatique. Les pays en développement voient alors leur marge de manœuvre réduite, laissant place à une action climatique peu ambitieuse, en particulier en ce qui concerne les mesures pour leur transition énergétique (Alayza et al., 2024). Cette issue présage une augmentation de la production et de la consommation d'énergies fossiles dans les années à venir puisque ces pays sont encore généralement fortement tributaires de ces combustibles (Shen et al., 2024).

L'échec des négociations sur le NCQG cristallise les dialogues et monopolise l'agenda de la CdP, ne permettant pas au sujet de la sortie des énergies fossiles d'être abordé dans la continuité de la décision de la CdP28 et en perspective de la prochaine CdP à Belém. Autrement dit, aucune avancée est notée, que ce soit dans le renforcement de l'ambition du texte adopté à Dubaï en 2023 concernant la sortie des énergies fossiles, ou bien dans l'opérationnalisation et l'intégration de mesures concrètes adressant cette problématique, dans les CDN.

Scénario mitoyen

Un scénario mitoyen sur l'issue de l'enjeu de la sortie des énergies fossiles à la CdP29 est proposé en s'appuyant sur les deux scénarios précédents et les informations présentées dans cette note.

Compte tenu des faiblesses de la présidence actuelle et de ses réticences sur le présent enjeu, il est estimé que peu d'avancées seront faites sur celui-ci lors des négociations formelles. Bien que plusieurs Parties puissent exercer une pression et que l'Assemblée soit souveraine, il est fort probable que la présidence ne catalyse pas une coopération internationale en faveur d'un discours plus contraignant sur la sortie des énergies fossiles.

Concernant la question du NCQG, celle-ci occupe une place prépondérante dans les négociations, laissant peu de place à d'autres aspects de la transition. Un accroissement des contributions financières aux pays en développement pourrait indiquer une hausse des ambitions des engagements et favoriser l'intégration de mesures et de politiques pour une transition hors des énergies fossiles dans les CDN.

En dehors des négociations officielles, la société civile, à travers des événements informels, exerce une pression sur les objectifs de la CdP29, rappelant les normes contre les énergies fossiles auprès des négociateurs et des parties prenantes (van Asselt & Green, 2023). Les pays en développement, en particulier ceux membres de l'AOSIS et des PMA, plaident pour une mention explicite d'une sortie totale des énergies fossiles.

Dans ce contexte, des initiatives externes pourraient émerger, et celles déjà existantes se renforcer. Plusieurs pays avec peu de réserves d'hydrocarbures, plus susceptibles d'agir en premier, rejoignent des initiatives comme BOGA et la PPCA, exerçant ainsi une pression sur ceux qui en disposent davantage, ce qui pourrait les inciter à s'engager à l'avenir (Van Asselt et al., 2024). Ainsi, une coopération internationale pourrait se renforcer dans les années à venir, en adoptant une approche qui intègre des mesures du côté de l'offre et de la demande pour faciliter une transition efficace et moins abrupte.

RÉFÉRENCES

- 350.org. (2024, 25 septembre). *Demand climate ambition ! - 350*. 350. <https://350.org/ndcs-climate-ambition/>
- Abnett, K., Withers, A., & Abnett, K. (2023, décembre 7). *CdP28 : Will there be an agreement to phase out fossil fuels?* Reuters. <https://www.reuters.com/world/world-divided-cop28-over-whether-end-fossil-fuel-era-2023-12-06/>
- Alayza, N., Larsen, G., & Waskow, D. (2024). *What Could the New Climate Finance Goal Look Like? 7 Elements Under Negotiation*. <https://www.wri.org/insights/ncqg-key-elements>
- Agence internationale de l'énergie (AIE). (2019). *World Energy Outlook 2019*. <https://www.iea.org/reports/world-energy-outlook-2019>.
- Agence internationale de l'énergie (AIE). (2021). *Net Zero by 2050*. <https://www.iea.org/reports/net-zero-by-2050>
- Agence internationale de l'énergie (AIE). (2023). *World Energy Outlook 2023*. <https://www.iea.org/reports/world-energy-outlook-2023>
- Agence internationale de l'énergie (AIE). (2024). *CdP28 : Tracking the Energy Outcomes*. IEA. <https://www.iea.org/topics/cop28-tracking-the-energy-outcomes>
- Alvarez, C. (2024, 7 octobre). *Quand la présidence de la CdP29 fait l'impasse sur les énergies fossiles*. Novethic. <https://www.novethic.fr/environnement/climat/quand-la-presidence-de-la-cop29-fait-limpasse-sur-les-energies-fossiles>
- Appert, O. (2023, 30 novembre). *COP28 : Pourquoi la demande de pétrole va continuer d'augmenter dans les années à venir | Ifri*. <https://www.ifri.org/fr/presse-contenus-repris-sur-le-site/cop28-pourquoi-la-demande-de-petrole-va-continuer-daugmenter>
- Banque Mondiale. (2021). *Bénéfices tirés du pétrole (% du PIB) - Saudi Arabia*. Banque Mondiale - Données. <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/NY.GDP.PETR.RT.ZS?contextual=default&locations=SA>
- Barbarà, L., & Hadap, A. (2024, 10 septembre). *CdP29 : Why it matters and 4 key areas for action*. World Economic Forum. <https://www.weforum.org/agenda/2024/08/what-is-cop29-climate-change-summit-priorities/>
- Beyond Oil & Gas Alliance (BOGA). (2024). *Who We Are*. *Beyond Oil & Gas Alliance*. <https://beyondoilandgasalliance.org/who-we-are/>
- Boisclair, V. (2022, 23 novembre). *Climat : « les dissonances du Canada mises en exergue » à la CdP27*. *Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1934760/guilbeault-mandat-bilan-deception-lobbys-petrole>
- Brivati, B. (2024, 30 septembre). *Azerbaijan is using Cop29 to 'peacewash' its global image*. The Conversation. <https://theconversation.com/azerbaijan-is-using-cop29-to-peacewash-its-global-image-239960>
- Climate Action Network (CAN). (2023, 15 juin). *GLOBAL FIGHT TO END FOSSIL FUELS - Climate Action Network*. Climate Action Network. <https://climatenetwork.org/can-event/global-fight-to-end-fossil-fuels/>
- Caporale, G. M., Spagnolo, N., & Almajali, A. (2023). *Connectedness between fossil and renewable energy stock indices : The impact of the CdP policies*. *Economic Modelling*, 123, 106273. <https://doi.org/10.1016/j.econmod.2023.106273>
- Carbon Brief, C. B. (2023, décembre 13). *CdP28 : Key outcomes agreed at the UN climate talks in Dubai*. Carbon Brief. <https://www.carbonbrief.org/cop28-key-outcomes-agreed-at-the-un-climate-talks-in-dubai/>
- Chandrasekhar, A., Dunne, D., Dwyer, O., Evans, S., Gabbatiss, J., Lempiere, M., Patel, A., Tandon, A., & Viglione, G. (2024, 19 mars). *CdP28 : Key outcomes agreed at the UN climate talks in Dubai*. Carbon Brief. <https://www.carbonbrief.org/cop28-key-outcomes-agreed-at-the-un-climate-talks-in-dubai/>

- Cliche, Y. (2024, 16 octobre). *Présidentielle américaine 2024, un scrutin déterminant pour l'énergie : le Parti républicain*. Connaissance des Énergies. <https://www.connaissancedesenergies.org/tribune-actualite-energies/presidentielle-americaine-2024-un-scrutin-determinant-pour-lenergie-le-parti-republicain>
- Connaissance des Énergies. (2024, 25 mars). *OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole)*. <https://www.connaissancedesenergies.org/fiche-pedagogique/opep-organisation-des-pays-exportateurs-de-petrole>
- Conseil de l'UE. (2023, 16 octobre). *CdP 28 : le Conseil définit la position de l'UE en vue du sommet des Nations unies sur le climat à Dubaï*. [Communiqué de presse]. <https://www.consilium.europa.eu/fr/press/press-releases/2023/10/16/cop28-council-sets-out-eu-position-for-un-climate-summit-in-dubai/>
- Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC). (1992). *Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques*. <https://unfccc.int/resource/docs/convkp/convfr.pdf>
- Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC). (2015). *Accord de Paris*. https://unfccc.int/files/essential_background/convention/application/pdf/french_paris_agreement.pdf
- Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC). (2016). *Decisions adopted by the Conference of the Parties*. <https://unfccc.int/resource/docs/2015/cop21/eng/10a01.pdf#page=8>
- Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC). (2022a). *Décisions adoptées par la Conférence des Parties*. https://unfccc.int/sites/default/files/resource/cp2021_12_add1F.pdf
- Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC). (2022b). *Decision - /CMA.3 : Glasgow Climate Pact*. https://unfccc.int/sites/default/files/resource/cma3_auv_2_cover%20decision.pdf?download
- Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC). (2022c). *Decision - /CP.27 : Sharm el-Sheikh Implementation Plan*. https://unfccc.int/sites/default/files/resource/cop27_auv_2_cover%20decision.pdf
- Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC). (2023a). *L'accord de la CdP28 marque le « début de la fin » de l'ère des combustibles fossiles*. <https://unfccc.int/fr/news/l-accord-de-la-cop28-marque-le-debut-de-la-fin-de-l-ere-des-combustibles-fossiles>
- Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC). (2024a). *Décisions adoptées par la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties à l'Accord de Paris*. https://unfccc.int/sites/default/files/resource/cma2023_16a01F.pdf?download
- Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC). (2024b). *Decisions adopted by the Conference of the Parties serving as the meeting of the Parties to the Paris Agreement*. https://unfccc.int/sites/default/files/resource/cma2023_16a01E.pdf?download
- Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC). (2024c). *Ad hoc work programme on the new collective quantified goal on climate finance*. https://unfccc.int/sites/default/files/resource/cma2024_09a01.pdf?download
- Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et COP28 UAE. (s. d.). *COP28 launches 'The COP Presidencies Troika' in partnership with the COP29 and COP30 Presidencies-a groundbreaking initiative to support 'Mission 1.5°C' by maintaining momentum, locking in continuity, and anchoring implementation*. <https://www.cop28.com/en/news/2024/02/COP28-launches-The-COP-Presidencies-Troika>
- Cronin, J., Hughes, N., Tomei, J., Couto, L. C., Ali, M., Kizilcec, V., Adewole, A., Bisaga, I., Broad, O., Parikh, P., Eludoyin, E., Hofbauer, L., Machado, P. G., Butnar, I., Anandarajah, G., Webb, J., Lemaire, X., & Watson, J. (2021). *Embedding justice in the 1.5°C transition : A transdisciplinary research agenda*. *Renewable And Sustainable Energy Transition*, 1, 100001. <https://doi.org/10.1016/j.rset.2021.100001>

- Depledge, J., Saldivia, M., & Peñasco, C. (2022). Glass half full or glass half empty? : The 2021 Glasgow Climate Conference. *Climate Policy*, 22(2), 147-157. <https://doi.org/10.1080/14693062.2022.2038482>
- Deprez, A. (2023, 23 octobre). *Vers un accord sur la sortie progressive des énergies fossiles lors de la CdP 28 : quel leadership pour l'UE ?* IDDRI. <https://www.iddri.org/fr/publications-et-evenements/billet-de-blog/vers-un-accord-sur-la-sortie-progressive-des-energies>
- Drazkiewicz, A. (2023, 20 décembre). *CdP28 opens with remarkable international actions on coal phase-out.* PPCA. <https://poweringpastcoal.org/news/cop28-opens-with-remarkable-international-actions-on-coal-phase-out/>
- E3G. (2023, 27 avril). *Follow the money : Chinese climate-related finance to the Global South.* E3G. <https://www.e3g.org/publications/follow-the-money-chinese-climate-related-finance-to-the-global-south/#:~:text=China%20has%20delivered%2010%25%20of, South%20between%202013%20and%202017.>
- Energy Transitions Commission (ETC). (2020). *Une économie mondiale zéro-carbone ? Mission réalisable. Synthèse du rapport.* Energy Transitions Commission (ETC). <https://www.energy-transitions.org/wp-content/uploads/2020/09/Making-Mission-Possible-Executive-Summary-French.pdf>
- Environnement et Changement climatique Canada (ECCC). (2023, décembre 9). *Minister Guilbeault delivers Canada's national statement at COP28* [Speeches]. Gouvernement Du Canada. <https://www.canada.ca/en/environnement-climate-change/news/2023/12/minister-guilbeault-delivers-canadas-national-statement-at-cop28.html>
- Feitz, A. (2024, 21 mars). *CdP29 : relance des négociations climatiques à Copenhague.* Les Echos. <https://www.lesechos.fr/monde/enjeux-internationaux/cop29-relance-des-negociations-climatiques-a-copenhague-2084326>
- Fonds OPEP. (2022). *OPEC Fund Annual Report 2022 - French.* <https://publications.opecfund.org/view/162932808/68/>
- Gavin, G., & Mathiesen, K. (2024, avril 26). *Azerbaijan president : CdP29 won't stop us investing in 'god-given' gas.* POLITICO. <https://www.politico.eu/article/azerbaijan-president-ilham-aliyev-cop29-climate-change-gas/>
- Gouvernement Royaume-Uni. (2021). *Déclaration sur la transition du charbon vers l'énergie propre.* The National Archives. <https://ukcop26.org/global-coal-to-clean-power-transition-statement/>
- Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). (2021a). *Technical Summary.* Dans *Climate Change 2021: The Physical Science Basis. Contribution of Working Group I to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change.* Cambridge University Press, Cambridge, United Kingdom and New York, NY, USA, pp. 33-144. doi:10.1017/9781009157896.002.
- Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). (2021b). *2021: Summary for Policymakers.* Dans : *Climate Change 2021: The Physical Science Basis. Contribution of Working Group I to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change.* Cambridge University Press, Cambridge, United Kingdom and New York, NY, USA, pp. 3-32, doi:10.1017/9781009157896.001.
- Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). (2022a). *Summary for Policymakers.* Dans : *Climate Change 2022: Mitigation of Climate Change. Contribution of Working Group III to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change.* Cambridge University Press. doi: 10.1017/9781009157926.001.
- Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). (2022b). *Summary for Policymakers.* Dans: *Climate Change 2022: Impacts, Adaptation and Vulnerability. Contribution of Working Group II to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change.* Cambridge University. doi:10.1017/9781009325844.001.
- Herzog-Hawelka, J., & Gupta, J. (2023). *The role of (multi)national oil and gas companies in leaving fossil fuels underground : A systematic literature review.* *Energy Research & Social Science*, 103, 103194. <https://doi.org/10.1016/j.erss.2023.103194>

- Independent High-Level Expert Group on Climate Finance (IHLEG). (2023). *A climate finance framework : Decisive action to deliver on the Paris Agreement - summary*. Grantham Research Institute on Climate Change and the Environment. <https://www.lse.ac.uk/granthaminstitute/publication/a-climate-finance-framework-decisive-action-to-deliver-on-the-paris-agreement-summary/>
- International Renewable Energy Agency (IRENA). (2023). *World Energy Transitions Outlook*. <https://www.irena.org/Publications/2023/Jun/World-Energy-Transitions-Outlook-2023>
- Jones, N., & Parra, P. Y. (2024). *How the Transition Away From Fossil Fuel Production Can Be Included in New Climate Commitments and Plans*. International Institute for Sustainable Development. <https://www.iisd.org/publications/report/fossil-fuel-transition-new-climate-commitments>
- Khadka, N. S. (2023). COP28: Why has an oil boss been chosen to head climate summit? *BBC World Service*. <https://www.bbc.com/news/world-middle-east-64269436>
- Klöck, C. (2020). Négociier au sein des négociations : les petits États insulaires, l'Alliance des petits États insulaires et les négociations climatiques. *Négociations*, n° 34(2), 17-31. <https://doi.org/10.3917/neg.034.0017>.
- Larsen, G., Waskow, D., Alayza, N., Cogswell, N., Boehm, S., Srouji, J., Fransen, T., Carter, R., Swaby, G., Chakrabarty, S., & Warszawski, N. (2024, 29 octobre). *Will COP29 Unlock a New Era of Action ? What to Watch at the 2024 Climate Summit*. World Resources Institute. <https://www.wri.org/insights/cop29-climate-summit-what-to-expect>
- LDC Chair Statements. (2017). LDC Group Statement at the Joint closing session for CdP23/CMP13/CMA1.2. *LDC Climate Change*. https://www ldc-climate.org/ldc_chair_statement/ldc-group-statement-at-closing-of-cop23/
- Legendre, B. (2023). À un mois de la COP28, les bras de fer s'intensifient. *Agence France-Presse*. Publié dans *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/environnement/801014/mois-cop28-apres-negociations-sont-deja-cours-sauver-accord?>
- Lewis, A., Mcfarlane, S., & Volcovici, V. (2022, novembre 29). CdP27 climate summit missed chance for ambition on fossil fuels, critics say. *Reuters*. <https://www.reuters.com/business/cop/cop27-climate-summit-missed-chance-ambition-fossil-fuels-critics-say-2022-11-28/>
- Loeb, V. (2023, 30 novembre). At CdP28, the United States Will Stress an End to Fossil Emissions, Not Fuels - Inside Climate News. *Inside Climate News*. <https://insideclimatenews.org/news/29112023/at-cop28-the-united-states-will-stress-an-end-to-fossil-emissions-not-fuels/>
- Malm, Andreas. (2017). *L'anthropocène contre l'histoire. Le réchauffement climatique à l'ère du capital*. Paris : La Fabrique.
- Mandelli, D., Chevrollier, G., & Dantec, R. (2021). Rapport d'information : Bilan des négociations climatiques de Glasgow (CdP26). Dans Sénat (Rapport d'information n° 279 (2021-2022)). <https://www.senat.fr/rap/r21-279/r21-2791.pdf>
- Mukhtar Babayev, C. P.-D. (2024). CdP29 Presidency Action Agenda Letter. Dans UNFCCC. <https://unfccc.int/documents/640831>
- Nations unies, U. (s. d.). *CdP26 : Ensemble pour notre planète*. United Nations; United Nations. <https://www.un.org/fr/climatechange/cop26>
- O'Manique, C., Tucker, B., & DeAngelis, K. (2024). *Public Enemies : Assessing MDB and G20 International Finance Institutions' Energy Finance*. Oil Change International et Friends of the Earth US. <https://bigshiftglobal.org/resource/public-enemies-assessing-mdb-and-g20-international-finance-institutions-energy-finance>
- Ockrent, Christine. (2022). *Le piège du gaz*. [Émission]. France Culture, Affaires étrangères. <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/affaires-etrangees/le-piege-du-gaz-3090811>
- OPEP. (2023, 9 décembre). *OPEC Statement to the UN Climate Change Conference. CoP28, Dubaï, Émirats arabes unis*. https://www.opec.org/opec_web/en/press_room/7269.htm

- Patel, A. (2024, 13 juin). *Interview : China's position on 'international climate finance' ahead of COP29*. Carbon Brief. <https://www.carbonbrief.org/interview-chinas-position-on-international-climate-finance-ahead-of-cop29/>
- Powering Past Coal Alliance (PPCA). (2017). Déclaration de la PPCA. https://poweringpastcoal.org/wp-content/uploads/PPCA-Declaration_Text_FR.pdf
- Radio-Canada. (2022, 18 novembre). Le Canada ne soutient pas la réduction de pétrole et de gaz demandée lors de la COP27. *Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1933538/canada-guilbeault-reduction-petrole-gaz-cop27-poursuite-provinces>
- Réseau Action Climat [RAC]. (2024, 8 janvier). *CdP28 : Face à la réalité scientifique, les énergies fossiles pointées du doigt, mais des zones d'ombre persistantes - Réseau Action Climat*. Réseau Action Climat. <https://reseauactionclimat.org/cop28-face-a-la-realite-scientifique-les-energies-fossiles-pointees-du-doigt-mais-des-zones-dombre-persistantes/>
- Rondeau, Patrick. (2024). Présentation lors de la séance du 17 octobre 2024 du cours *REL751 Politique internationale des changements climatiques - CdP29*.
- Saha, C. K. (2024). Least developed countries versus fossil fuel incumbents : strategies, divisions, and barriers at the United Nations climate negotiations. *International Environmental Agreements Politics Law And Economics*, 24(1), 91120. <https://doi.org/10.1007/s10784-024-09629-x>
- Saha, C. K., & Carter, A. V. (2022). Phase-out or lock-in fossil fuels ? Least developed countries' burning dilemma. *The Extractive Industries And Society*, 11, 101140. <https://doi.org/10.1016/j.exis.2022.101140>
- Schuster, C. (2023, 4 décembre). AOSIS CdP28 Press Conference – AOSIS Chair Statement. <https://www.aosis.org/aosis-cop28-press-conference-aosis-chair-statement/>
- SEI, Climate Analytics, E3G, IISD, & UNEP. (2023). *Synthèse : Rapport 2023 sur l'écart de production*. https://productiongap.org/wp-content/uploads/2023/11/SEI_PGR2023_ExecSum_fnl_French.pdf
- Shen, Y., Shi, X., Zhao, Z., Grafton, R. Q., Yu, J., & Shan, Y. (2024). Quantifying energy transition vulnerability helps more just and inclusive decarbonization. *PNAS Nexus*, 3(10), pgae427. <https://doi.org/10.1093/pnasnexus/pgae427>
- Shields, A. (2023, 30 novembre). Le Canada n'appuiera pas une sortie des énergies fossiles. *Le Devoir*. https://www.ledevoir.com/environnement/802885/canada-appuiera-pas-sortie-energies-fossiles-cop28?utm_source=recirculation&utm_medium=hyperlien&utm_campaign=corps_texte
- Testard, H. (2023, 13 décembre). CdP28 : l'Asie, l'OPEP et les énergies fossiles. *Asialyst*. <https://asialyst.com/fr/2023/12/13/cop28-asie-opec-energies-fossiles/>
- Torres Gunfaus, M. (2024, 17 octobre). *COP 29 de Bakou sur le climat : redéfinir l'ambition*. IDDRI. <https://www.iddri.org/fr/publications-et-evenements/billet-de-blog/cop-29-de-bakou-sur-le-climat-redefinir-lambition>
- Traité de non-prolifération des combustibles fossiles (TNPCF). (2024). *Notre mission et notre histoire*. L'initiative pour le traité de non-prolifération des combustibles fossiles. <https://fossilfuel treaty.org/about-treaty>
- van Asselt, H., & Kulovesi, K. (2017). Seizing the opportunity : Tackling fossil fuel subsidies under the UNFCCC. *International Environmental Agreements: Politics, Law and Economics*, 17(3), 357-370. <https://doi.org/10.1007/s10784-017-9357-x>
- van Asselt, H., & Green, F. (2023). CdP26 and the dynamics of anti-fossil fuel norms. *WIREs Climate Change*, 14(3), e816. <https://doi.org/10.1002/wcc.816>
- van Asselt, H., Fragkos, P., Peterson, L., & Fragkiadakis, K. (2024). The environmental and economic effects of international cooperation on restricting fossil fuel supply. *International Environmental Agreements: Politics, Law and Economics*, 24(1), 141-166. <https://doi.org/10.1007/s10784-023-09623-9>

Volcovici, V., Abnett, K., & Dahan, M. E. (2023, novembre 29). COP28 summit : Future of fossil fuels center stage at climate talks. *Reuters*. <https://www.reuters.com/business/environment/world-reckon-with-future-fossil-fuels-cop28-climate-summit-2023-11-29/>

PIRESS

PÔLE INTÉGRÉ DE RECHERCHE
ENVIRONNEMENT, SANTÉ ET SOCIÉTÉ



gériq:

UDS

Université de
Sherbrooke